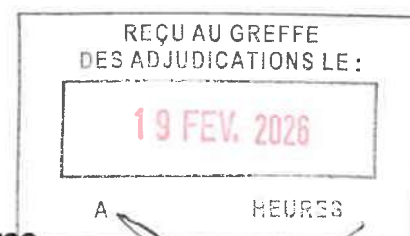


**Maître Philippe CORNET**  
Avocat au Barreau de Marseille  
45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE  
Tél. : 04.91.15.76.90

**Mail : [contentieux@mascaron-avocats.com](mailto:contentieux@mascaron-avocats.com)**  
**Site internet : [www.mascaron-avocats.com](http://www.mascaron-avocats.com)**



## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

### **D'UN APPARTEMENT DE TYPE « 5PA »**

situé dans le bâtiment B immeuble B3,  
au deuxième étage à gauche  
d'une superficie loi Carrez de **82,80 m2 (lot 162)**  
dépendant d'un ensemble immobilier situé  
Chemin de Saint Joseph à Sainte Marthe  
Résidence « LA SIMIANE »  
à MARSEILLE (13014), Quartier Saint Joseph,  
comprenant six bâtiments dits «A», «B», «C», «D», «E» et «F» ;  
cadastré 895 Section D lieudit 134 PL D'EN HAUT

**MISE A PRIX : 32 000 EUROS**  
**(Trente-deux mille euros)**

**Visite le mardi 31 mars 2026 de 9 h 00 à 10 h 00**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 08 AVRIL 2026 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
situé 25 rue Edouard Delanglade, salle n°8, 13006 MARSEILLE

#### **DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :**

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier situé Chemin de Saint Joseph à Sainte Marthe Résidence « LA SIMIANE » 13014 MARSEILLE, Quartier Saint Joseph, comprenant six bâtiments dits «A», «B»,

«C», «D», «E» et «F» ;

Et figurant au cadastre de ladite ville, sous les références suivantes :  
895 section D lieudit 134 PL D'EN HAUT, pour une contenance de 05 ha 01 a 47 ca.

**LE LOT NUMERO CENT SOIXANTE-**

## **DEUX (N° 162) :**

Un appartement de type « 5PA » situé dans le bâtiment B immeuble B3, au deuxième étage à gauche,

Et les trente-deux/dix millièmes (32/10000èmes) des parties communes générales aux bâtiments A, B et C,

Et les vingt-six/dix millièmes indivis des parties communes générales.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de 82,80 m<sup>2</sup> au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé le 21 août 2025 par la société DIAGNOSTICS & EXPERTISES annexé au cahier des conditions de vente.

Les biens sont plus amplement décrits dans le procès-verbal descriptif de Maître Boris ROTH, Commissaire de Justice associé au sein de la SCP REMUZAT & Associés, en date du 21 août 2025 annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, l'appartement est occupé par une locataire.

Le syndic de la copropriété est la société CITYA PARADIS dont le cabinet est sis 146 rue Paradis, 13006 MARSEILLE.

### **La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES DU :**

**Syndicat des Copropriétaires de la Résidence La Simiane sise Chemin de Sainte Marthe à Saint Joseph 13014 MARSEILLE**, représenté par son syndic, le cabinet **CITYA PARADIS**, SARL au capital de 258 960,00 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le n° 352 590 616, dont le siège social est 146 rue Paradis à MARSEILLE (13006), agissant

poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, Ayant pour avocat constitué **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, représentant la SELARL MASCARON AVOCATS, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE

### **Les enchères sont recevables uniquement :**

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

### **Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :**

- **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé 13006 MARSEILLE tél. : 04.91.15.76.90 - mail :

**contentieux@mascaron-avocats.com**,

le dossier étant consultable sur le site

**www.mascaron-avocats.com**

- Le **Greffé du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille**, au rez-de-chaussée à l'accueil, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 09 février 2026

**Philippe CORNET**